COUP D'OEIL RETROSPECTIF

SUR CE QU'A ETE LA

NATION METISSE

DANS LES AFFAIRES POLITIQUES LORS DE
L'ENTREE DE LA PROVINCE DANS
LA CONFEDERATION

ET CE QU'ELLE EST DE NOS JOURS.

PAR

MARTIN JEROME, M.P.P.

WINNIPEG:
IMPRIMERIE DU MANITOBA FREE PRESS.
1892.

Aux Metis Canadiens-Francais de la Province de Manitoba.

Chers Compatriotes :

Après la lutte énergique soutenue par vous, en ma faveur, lors des dernières élections législatives, lutte où vous avez mis en pleine lumière votre patriotisme, votre franchise, votre fidélité aux vieilles traditions, je me fais un devoir, non seulement de vous temoigner toute ma plus vive gratitude, mais aussi de vous rappeler de mon mieux que, malgré toute l'opposition faite par des gens qui se disent Canadiens Français, c'est-à-dire nos parents, nous n'en restons pas moins la vraie nation créatrice de la province, la souche principale d'où sont partis les regetons nombreux qui recouvrent aujourd'hui le Manitoba. Lorsque deux peuples ennemis se trouvent aux prises la lutte est facile, aucun préjugé ne vient se mettre entre les dissentiments rivaux, que ce soit une guerre morale ou réelle, guerre pour augmenter une puissance ou pour abattre un parti, chaque adversaire, étant d'une nationalité différents, peut combattre franchement sans avoir à craindre, s'il se comporte avec honneur, les jugements d'autrui ; mais, lorsque c'est une guerre civile qui s'allume, lorsque la lutte s'engage entre fils d'une même nation, ce n'est plus un honneur pour celui ou ceux qui en sont la cause, c'est une honte et cette honte rejaillit sur la nation toute entière. De nos jours il en est malheureusement ainsi, la fraternité ne règne plus parmi nous, à chaque instant l'on voit des obstacles s'élever contre la prospérité du pays luimême, la rivalité commence par des luttes sourdes, et, lorsque, pour le bien de tous, pour pouvoir tenir tête

aux éxactions de l'étranger notre maitre, celui qui se croit et qui a le plus de droit de se croire capable de lutter veut diriger le combat, un autre, un moins ancien que lui se révolte, ne veut pas reconnaître sa prépondérance et, par son stupide orgueil est cause souvent de bien des troubles politiques, de bien des rancunes qui ne disparaissent jamais.

Vous avez pu, mes chers compatriotes, vous rendre compte par vous même, aux dernières élections de ce que j'avance aujourd'hui. Ce que je veux prouver, autant aux indiférents qu'aux hostiles, dans cette brochure, c'est que la nation Métisse, au Manitoba, prime toutes les autres. Ayant pris une part active dans les affaires publiques de la province depuis son entrée dans la confédération, ayant été nommé Président de l'Association Métisse de cette province et, de plus, étant le seul Métis Français élu pour représenter notre nation au parlement provincial, je crois avoir le droit, sinon comme chef au moins comme Leader des Métis Français de la province du Manitoba, de pouvoir prendre sous ma responsabilité cette primauté que je revendique pour ma nation.

Pour remonter à la véritable fondation de notre race dans ce pays, cela serait trop long, je partirai de l'époque ou notre province est entrée dans la confédération, ce qui suffira, j'en suis convaincu, aux gens de bonne foi, aux Canadiens-Français qui savent comprendre les choses, dont le cœur est trop haut placé pour oublier qu'ils sont nos frères, que le même sang, le vieux sang gaulois coule dans leurs veines, car je ne veux pas en écrivant ces pages faire retomber les fautes de quelques uns sur une nation toute entière; je veux, impartialement, mettre en garde mes concitoyens contre les dangers qui pourraient les menacer,

sans attaques personnelles, libre à celui qui se trouvera coupable de se blesser des opinions émises ici. Donc, à l'époque de l'entrée de cette province dans la confédération, la presque totalité de nos paroisses était habitée par des Métisse-Français et, d'après l'acte crée la province devait être divisée en vingt-quatre circonscriptions électorales dont douze divisions étaient prises dans les paroisses habitées par des Métisse-Français et Catholiques, ce qui donnait à ces derniers le droit de choisir leurs députés dans ces douze divisions qui devaient former la législature du Manitoba.

Quelle fut alors votre conduite mes chers concitoyens? Enivrés par le pouvoir qui vous était donné eliminâtes vous en fanatiques les représentants des autres races, fûtes vous sottement orgueilleux de cette prépondérance que le gouvernement vous accordait? Non, trop sage pour cela, car vous compreniez que l'égoisme ne conduit à rien de bon, vous faisant un devoir de ne pas froisser l'amour propre de ceux qui vivaient à vos cotés, ne voulant autant que possible soulever aucun préjugé de race, surtout entre vos parents les Canadiens-Français dont les forces numériques étaient très restreintes et qui paraissaient vouloir vivre en bonne intelligence avec vous, vous ouvrîtes fraternellement vos rangs à leurs représentants, prouvant ainsi votre bon cœur, votre justice qui vous disait de ne faire aucune distinction de parti, ni de race, et vous élûtes les canadiens qui se présentèrent comme députés.

Voici les noms de ceux qui furent élus à la premiére élection, le 27 Décembre 1870:

M. A. Girard ....Canadien-Français.
J. Royal .... " "

J. Dubuc	Canadien-Français.
J. Lemay	" "
H. J. Clark............	" Irlandais.
J. H. McTavish	" Ecossais.
Angus McKay	Métis-Ecossais.
Georges Klyne............	" Français.
Pascal Breland	" "
Louis Schmidt............	" "
André Beauchemin	" "
Pierre Delorme	" "

A la deuxième élection du 23 Decembre 1874, après le réduction de deux comtés français, furent élus:

M. A. Girard..........	Canadiens-Français.
J. Royal	" "
J. Dubuc.	" "
J. Lemay..............	" "
A. F. Martin..........	" "
F. Chenier............	" "
Angus McKay	Métis-Ecossais.
A. Murray	" "
Charles Nolin	" Français.
Maxime Lépine	" "

A la troisième élection le 18 Décembre 1878, après la réduction de deux autres comtés, furent élus:

J. Royal	Canadien-Français.
A. A. C. LaRivière......	" "
Joseph Taillefer	" "
Louis Schmidt	Métis-Français.
Pierre Delorme............	" "
Charles Nolin............	" "
Maxime Goulet............	" "
A. Murray................	" Ecoissais.

A la quatrième élection du 15 Dec. 1879, furent élus:

M. A. Girard ....Canadien-Français.
A. A. C. LaRivière ..... " "
Joseph Taillefer .... " "
A. Murray................Métis-Ecossais.
Patrice Breland............ " Français.
Maxime Goulet............ " "
Alex. Kittson.............. " "
G. McMicken.............. " Anglais.

A la cinquième élection du 23 Janvier 1883, furent élus :

A. A. C. LaRivière .....Canadien-Francais.
Joseph Lecompte....... " "
E. L. Fairbank .... " "
E. F. Gigot .... " "
Maxime Goulet............Métis-Français.
Alex. Kittson.............. " "
A. Murray .... " Ecossais.
William Wagner .... " Allemand.

En étudiant ces cinq premières élections, l'on peut se rendre compte facilement de la franchise dont vous vous êtes servi, quoiqu'étant les maîtres de la situation, envers les autres nations, surtout envers les Canadiens-Français qui, dans toutes les législatures ont eu sinon la majorité du moins se sont tenu à la même hauteur que vous ; vous avez montré que vous ouvriez les bras à tous, que vous n'aviez aucun fanatisme, que, en un mot, vous vouliez laisser à tous le droit, la liberté d'agir à sa guise tout en restant dans le bon chemin, alors, grâce à cette noble manière d'agir, toutes les races étrangères sympathisaient avec vous et respectaient encore la cause française et catholique.

A la première élection il y eu donc sur les douze

divisions électorales françaises quatre Canadien-Français élus, un Canadien-Irlandais, trois Métis-Ecossais et quatre Métis-Français. A la deuxième, les comtés réduits de douze à dix, élurent six Canadiens-Français, deux Métis-Français, et deux Métis-Ecossais ; la troisième élection sur huit candidats, les comtés ayant encore été diminué de deux, donna trois Canadiens-Français, quatre Métis-Français et un Métis-Ecossais ; il y eû à la quatrième trois Canadiens-Français, trois Métis-Français, un Métis-Ecossais et un Anglais ; enfin à la cinquième l'on vit quatre Canadiens-Français, deux Métis-Français, un Métis-Ecossais, et un Allemand. L'on voit déjà percer dans la gradation de ces élections l'avidité de ceux que vous aviez si bien reçus ; petit à petit, d'année en année, en voyant augmenter le nombre des leurs dans la province, car à chaque belle saison des familles montaient du bas Canada, ils augmentaient aussi le nombre de leurs candidats à la députation, au lieu d'agir comme vous, c'est-à-dire en amis, en frères, ils étendaient sans gratitude le pouvoir que vous leur aviez accordé dans le début, se montrant ainsi plus ingrats que les étrangers eux-mêmes. Mais là ne se sont pas bornés leurs agissements avides, c'est surtout dans la dernière élection, qui se trouve la huitième depuis la confédération, qu'ils ont entièrement dévoilé leur jeu, je le repète encore ici, je ne m'adresse pas à la majorité des Canadiens-Français mais à certains d'entre eux, surtout à la classe dirigeante, à la classe instruite, et aussi, j'ai le regret de le dire à plusieurs membres du clergé. Lorsque nos adversaires voulurent m'opposer un des leurs comme candidat à la députation, ils firent une réunion électorale afin de décider qui serait ce candidat. A l'heure fixée la salle de la municipalité

choisie pour cette réunion étant pleine, tant de Canadiens-Français que de Métis, un président et un secrétaire furent nommés et, après quelques mots de ces deux derniers, mots insignifiants demandant à ceux qui étaient présents si, parmi eux, il se trouvait quelqu'un désirant se porter candidat à la députation; voyant que personne n'osait se présenter, pas même ceux qui avaient été désignés auparavant dans un petit comité, je pris la parole pour exposer brièvement que mon mandat devant expirer bientôt je désirais le voir se renouveler, et pour cette raison je priais les électeurs présents de bien vouloir m'accorder leurs suffrages au moment voulu; après leur avoir donné des preuves palpables de ma fidélité au mandat que l'on m'avait confié quatre ans auparavant, après leur avoir montré que toutes les attaques dirigées contre moi par plusieurs de ceux qui passent pour les gros bonnets de l'endroit, attaques méchantes et hargneuses, glissaient sur ma conscience d'honnête homme, je les remerciais de bien avoir voulu m'écouter et mes paroles ne restèrent pas sans écho, car, mon discours fini, les bravos nombreux me prouvèrent que parmi les électeurs présents je pouvais en compter un grand nombre pour moi. Ces bravos, mes chers compatriotes, me firent un grand plaisir, car en m'applaudissant on applaudissait toute une nation, la vôtre, on vous rendait hommage en ma personne, et alors j'étais fier d'être Métis-Français!

Je savais bien pourtant que ce n'était qu'un premier élan d'enthousiasme, que ce premier élan passé, élan motivé surtout par ce que j'avais dit au sujet de la suppression de la langue française et du catholicisme dans les écoles, l'orgueil de mes adversaires se réveillerait, leurs rancunes stupides reprendraient le dessus

pour abîmer ma vie d'homme politique, pour essayer de m'enlever ce mandat que j'ai, il me semble du moins, gardé fidèlement, loyalment. Je ne me trompais pas, quelques jours après cette première réunion il y en eut une nouvelle et cette fois je ne fus plus seul à me présenter, deux adversaires me furent opposés, deux adversaires Canadiens-Français. Vous connaissez tous, chers compatriotes, les accusations que portèrent alors contre moi ces nouveaux candidats à la députation, vous avez tous ou presque tous entendu les discours insipides et grossiers qui s'attaquèrent à ma carrière politique, discours dont certains passages n'auraient jamais du sortir d'une bouche qui se respecte ou qui du moins devrait respecter les autres. Ce n'est pas moi que l'on blessait, chers compatriotes, en attaquant ma vie politique, non, comme je vous l'ai dit plus haut, ces paroles grossières glissaient sur ma conscience d'honnête homme, mais, en s'attaquant à moi l'on blessait toute une race, toute une nation, on blessait les opinions d'un peuple, du peuple Métis-Français, car celui à qui un peuple accorde toute sa confiance devient peuple lui-même. Je regrette d'être obligé de dire ces vérités à plusieurs de nos parents, les Canadiens-Français, mais ils m'y ont forcé en se montrant ingrats à votre égard, en profitant de votre minorité pour faire ce que vous lors de votre majorité n'aviez pas voulu faire, en essayant de vous éliminer de tout ce qui peut fortifier votre nationalité, accroître votre prospérité, pour tout dire vous enlever votre participation aux choses du gouvernement, vous plonger dans l'oubli ; pourtant je constate avec plaisir que malgré toutes les tentatives de ceux que je flétris plus haut, de nombreux Canadiens-Français voulant exprimer leur reconnaissance envers ceux qui ont autre-

fois tout fait pour leur préparer les voies et qui ont combattu pour leur cause, nous sont resté fidèles et sans crainte en véritables gentilhommes se sont mis de notre côté. En votre nom et au mien, mes chers compatriotes, je les remercie de la confiance qu'ils veulent bien nous accorder, de l'attachement qu'ils nous portent de jour en jour, je les remercie doublement parceque voyant que le bon droit était le nôtre ils ont dit à leurs propres concitoyens: "la bonne cause n'est pas chez vous, nous allons la trouver ailleurs."

Après avoir parlé de nos adversaires politiques civils, il me reste encore malheureusement nos adversaires religieux, le clergé, je dis malheureusement parceque, de nos jours surtout, lorsque l'on se trouve en face d'aussi graves questions, lorsque l'ennemi est à nos portes, menace nos familes, nos enfants, lorsque l'on veut dis-je nous enlever nos croyances, nos traditions, faire disparaître de nos écoles l'étude de la langue française et le catholicisme, ce n'est pas entre prêtres que les questions politiques doivent se débattre; non, le prêtre, ce représentant de Dieu, le conciliateur par excellence, loin de susciter des difficultés à ceux qui lui sont confiés, de faire naître le trouble et la zisanie dans sa paroisse, devrait au contraire si non rester entièrement étranger à ces questions politiques, du moins tacher d'aplanir les obstacles qui surgissent en temps d'élection, d'apaiser les rancunes qui peuvent naître entre les partis opposés, se rendre digne de la mission qui lui est confiée, mission toute de paix et de consolation. C'est triste à dire, mais, si aux élections dernières il y a eu tant de troubles, si beaucoup d'électeurs ont voté contre leur conscience, à qui la faute, quel a été l'élement perturbateur ? le clergé;

il s'est allié aux autres adversaires des Métis-Français, il s'est fait le moteur de la conspiration dirigée contre eux, conspiration tendant à enlever à leurs candidats la possibilité d'être élus. Je ne veux pourtant pas dire pour cela que tout le clergé se soit ligué contre nous, que pas un prêtre n'ait eu le cœur de se ranger à nos côtés, non, il faut rendre justice à ceux qui malgré les ordres formels partis de plus haut qu'eux n'ont pas cru devoir suivre ces ordres arbitraires qui s'attaquaient au droit des gens.

Comme vous le voyez, mes chers compatriotes, il en est grand temps, à la vue du danger qui nous menace un devoir sacré s'impose à nos cœurs, devoir à remplir envers nos enfants et ce pays que nous avons si longtemps défendu et au prix de tant de sacrifices contre les aborigènes de différentes nations et même contre le gouvernement usurpateur qui voulait s'emparer de notre beau pays sans égard pour l'ancienneté qui nous plaçait avant tous les autres Puisque nous sommes abandonnés et persécutés par ceux en qui nous avions le plus de confiance, par ceux qui, loin de nous être hostiles, devraient au contraire prendre à toute heure notre défense, puisque l'on ne veut plus que nous comptions dans les affaires de l'État nous qui sommes les fondateurs de cette province, levons nous en masse, unissons nous comme autrefois, oublions les dissentiments qui pourraient régner parmi nous; l'on veut la guerre, faisons la en braves, l'on s'attaque à notre bon sens, à notre droit des gens, prouvons par notre courage, par notre énergie que nous pouvons encore compter pour quelque chose dans notre province, que nous pouvons faire poids daus la balance de l'État.

Pour me résumer, chers compatriotes, je vous

dirai : Qu'avez vous été lors de l'entrée de cette province dans la confédération ? Tout ! Que veut-on que vous soyez aujourd'hui ? Rien ! À votre honnêteté, à votre loyauté, ceux là même que vous aviez aidés, protégés, ont répondu par l'ingratitude, la méchanceté, le mépris; pour me servir d'une comparaison qui n'est malheureusement que trop juste, vous avez trouvé sur votre chemin un serpent à moitié mort de froid, trop bon pour le laisser périr vous l'avez pris et réchauffé dans votre sein, une fois revenu à la vie qu'a-t-il fait pour récompenser votre générosité ? Il s'est retourné en sifflant et vous a mordu. Ce serpent personnifie tous ces adversaires déloyaux qui vous attaquent journellement, il faut lui briser la tête comme l'on fait à tout animal nuisible, méchant.

La vie étant un combat continuel où l'on se trouve souvent seul contre de nombreux et puissants ennemis, il faut être toujours prêt pour l'attaque car l'adversaire qui se dresse devant vous n'est pas toujours loyal, il se sert quelquefois d'une tactique lâche, d'armes indignes telles que la colomnie, le mensonge, la trahison. La preuve de ce que j'avance est facile à trouver ; qu'ai-je fait dans la dernière lutte ? J'ai combattu seul contre la quadruple alliance du clergé, du sénat, de la presse et du barreau, ici bien entendu je prends le tout pour la partie car, grace au ciel, je n'avais qu'un ou quelques membres de chacune de ces sectes contre moi, sans cela je serais, je crois, mort du coup ; plusieurs prêtres, un sénateurs, un journaliste Canadien-Français, bien entendu, un avocat sans cause, voila contre qui j'avais à me défendre, je laisse de coté tous ces roquets jappant derrière mes talons et qui ne valent pas l'honneur d'un coup de botte. Malgré cette ligue de la classe dirigeante, de la classe

instruite contre moi, malgré la corruption la plus effrénée, les intrigues les plus indignes, j'ai remporté la victoire; mais je n'ai jamais eu peur du danger, je n'ai jamais perdu courage, je savais que derrière moi j'avais la providence et vous mes chers compatriotes, et ces Canadiens dont le cœur est vraiment français, et ces loyaux enfants de la vieille France notre mère patrie; je savais aussi que j'étais assisté de généreux Anglais qui nous ont, en tant de circonstances prêté leur appui. J'ai remporté la victoire et j'espère que ce ne sera pas la dernière, j'espère qu'avec de l'entente, de l'union, de la prudence surtout nous retrouverons les beaux jours du passé.

Je vous laisse, chers compatriotes, espérant vous voir personnellement aux assemblées que je me propose de convoquer dans toutes les paroisses et les localités habitées par des Métis-Français, afin de vous donner plus d'explications sur les dangers qui nous menacent, et nous entendre sur les moyens à prendre pour les éviter.

En attendant confiance et union.

MARTIN JÉRÔME,
Député de Carillon.

